

aucun arrangement préalable et définitif? D'ailleurs le séjour de notre ville n'offrait pas moins de développement à son zèle, que la présence de Hugues de dédommagements à ses revers.

Chose admirable ! on ne le traitait point à Lyon comme un étranger, mais comme un enfant de la même patrie ; non comme un inférieur, mais comme le maître et le seigneur du lieu. C'eût été assez de déférence de la part d'un ami, assez d'honneur pour un proscrit, que de le recevoir journellement à sa table et sous son toit. Hugues poussa la vénération plus loin encore que l'amitié : non content de lui céder en tout la place de distinction et se mettre humblement aux pieds de la chaire où Anselme adressait la parole au peuple, il voulut, quoique légat du Saint-Siège, n'agir que comme son subalterne et son suffragant ; il le chargea d'exercer dans son diocèse les fonctions archiepiscopales, « jusque-là même, dit un vieil auteur, qu'il en fit une ordonnance dans tout son ressort. » C'était sans doute au moment où il songeait à régler son départ pour la croisade. Pouvait-il se reposer du soin de son église sur un autre qu'Anselme ?

On vit donc, par un échange flatteur, le vénérable proscrit, prendre la houlette d'Irénée à la place de celle d'Augustin (1), partager avec notre prélat la primatie des Gaules, alors qu'un monarque impie lui ravissait la primatie d'Angleterre. C'est ainsi qu'en l'année 1100, ayant Hugues à sa droite, il présida un concile dans la petite ville d'Anse, où se trouvèrent quatre archevêques et huit évêques. C'était lui qui faisait les dédicaces des églises et les ordinations des lévites, lui qui conférait le voile aux vierges, lui qui enseignait, lui qui prêchait, lui qui donnait la confirmation. Parfois, lorsqu'il administrait ce sacrement, la foule qui se pressait autour d'Anselme était si

(1) Saint-Augustin, apôtre d'Angleterre et premier archevêque de Cantorbéry.